

**Quatorzième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre, annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination**

21 octobre 2020  
Français  
Original : anglais

Genève, 9 novembre 2020  
Point 12 de l'ordre du jour provisoire  
Adoption des coûts estimatifs pour 2021

**Coûts estimatifs  
Réunion d'experts des Hautes Parties contractantes  
au Protocole V, en 2021\***

1. La quatorzième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, tenue à Genève le 9 novembre 2020, a décidé de convoquer en 2021, à une date restant à déterminer, une réunion d'experts des Hautes Parties contractantes, d'une durée d'une journée.
2. Le présent document, qui est soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de la réunion, qui s'élèvent à 27 200 dollars des États-Unis. Les coûts estimatifs pour 2022 s'élèvent à 20 500 dollars, et le budget biennal pour 2021 et 2022 à 47 700 dollars (27 200 dollars + 20 500 dollars). On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts.
3. Il convient de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture de la réunion et l'achèvement des travaux correspondants, lorsque toutes les dépenses s'y rapportant auront été comptabilisées. Les éventuels ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors calculés en conséquence.
4. Il est rappelé que, conformément aux dispositions financières adoptées en 2017, les contributions mises en recouvrement pour financer les coûts liés à la préparation et à la tenue des réunions sont calculées en fonction du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies, ajusté pour tenir compte de la différence entre, d'une part, le nombre d'États Membres de l'Organisation et, d'autre part, le nombre d'États autres que les Hautes Parties contractantes qui participent à la réunion, auquel s'ajoute celui des Hautes Parties contractantes. Les États qui ne sont pas Hautes Parties contractantes mais qui acceptent l'invitation à prendre part auxdites conférences et réunions participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.
5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux Hautes Parties contractantes de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

\* Le présent rapport a été soumis après la date prévue en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



Titre de la session : Réunion d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole V annexé à la Convention sur certaines armes classiques

Dates : Genève, 2021 (1 jour)  
(en dollars des États-Unis)

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	18 600							18 600
Traduction de la documentation								-
Services d'appui <sup>1</sup>						800		800
Service des séances en mode virtuel ou hybride <sup>2</sup>							6 400	6 400
Divers <sup>3</sup>							1 400	1 400
<b>Total</b>	<b>18 600</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>800</b>	<b>7 800</b>	<b>27 200</b>

A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme) 27 200

B. Coûts autres que ceux des services de conférence

Total général (arrondi) A + B 27 200

<sup>1</sup> Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 1 jour) : 800 dollars.

<sup>2</sup> Service des séances en mode virtuel (30 participants en ligne, 6 langues, 2 séances de 3 heures par jour x 1 jour) : 5 500 dollars ; retransmission par la télévision en ligne des Nations Unies (1 jour) : 900 dollars.

<sup>3</sup> Location d'un ordinateur et d'une imprimante : 15 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 1 400 dollars.

**Titre de la session : Réunion d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole V annexé à la Convention sur certaines armes classiques**

**Dates : Genève, 2022 (1 jour)**

**(en dollars des États-Unis)**

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	18 600							18 600
Traduction de la documentation								-
Services d'appui <sup>1</sup>						800		800
Divers <sup>2</sup>							1 100	1 100
<b>Total</b>	<b>18 600</b>	-	-	-	-	<b>800</b>	<b>1 100</b>	<b>20 500</b>

**A. Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme) 20 500**

**B. Coûts autres que ceux des services de conférence**

**Total général (arrondi) A + B 20 500**

<sup>1</sup> Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 1 jour) : 800 dollars.

<sup>2</sup> Location d'un ordinateur et d'une imprimante : 15 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et l'administration des ressources financières : 1 100 dollars.